

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 août 2026 à 20H00

Mairie de Dommartin-lès-Remiremont : Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Rapport de délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire :

. D.P.U :

- ✓ Un terrain sis Clos des Roheu appartenant à Mme et Mr Jean-Jacques ROSAYE
- ✓ Un terrain sis rue de la Maix appartenant à Consorts GRIVEL
- ✓ Un immeuble sis rue de la Poirie appartenant à S3MT Société Civile Immobilière
- ✓ Un terrain sis « Sur la Rive » appartenant à Mr Daniel MANSUY
- ✓ Un terrain sis « Sur la Rive » appartenant à Mme Yvette LOUIS
- ✓ Un terrain sis « Sur la Rive » appartenant à Mr Nicolas TUAILLON
- ✓ Un appartement sis 37 rue du Cuchot appartenant à Mme Chloé LAMBOLEZ
- ✓ Un terrain et une cave sis 37 rue du Cuchot appartenant à 3LP INVEST
- ✓ Un immeuble sis 91 place de l'Eglise appartenant à Mr Sébastien CHAUDY
- ✓ Un terrain sis lieudit Champ du Seu appartenant à Mr Alain RICHARD
- ✓ Un immeuble sis « 24 rue de la Plaine » appartenant à Mr Simon MOUGEL
- ✓ Un immeuble sis 36 rue de la Roche appartenant à Mr Aurélien CUNY

Décisions :

- Droit de préemption exercé pour plusieurs parcelles boisées appartenant à M. Francis SIMON, sises Pré du Tort, pour un montant total de 11 250 € ;
- Devis COLAS pour travaux de voirie 2026 pour un montant total de 72 000 € TTC ;
- Devis cabinet d'études JACQUEL pour délimitation trottoirs entre école élémentaire et centre rue de Pont pour 1 536 € TTC ;
- Devis Collectif CHAMOW pour création bulletin municipal et Gazette des Picosés (3^{ème} trimestre 2026) pour 5 580 € net ;
- Devis Jérôme MILLOTTE pour création d'une mascotte et illustration du bulletin municipal 2026 pour 1 600 € net ;
- Convention de fourrière et de refuge animalier avec la SVPA de Brouvelieures pour 450 € par animal (prise en charge et garde).

DELIBERATIONS

- 2) Ouverture de postes avec modification du tableau des effectifs
- 3) Budget 2026-Décision modificative n° 2.
- 4) Fixation tarifs recettes publicitaires
- 5) Approbation institution règlement intérieur du Conseil Municipal et des commissions
- 6) Modification du règlement intérieur du périscolaire : cantine et garderie
- 7) Subvention octroyée à l'association ADEMAT-H
- 8) Contribution au fonds de soutien mis en place par l'Association des maires de France en faveur des communes sinistrées
- 9) Motion pour sensibilisation scolaire aux risques d'incendie et aux conséquences de la sécheresse avec les bons comportements à adopter.
- 10) Syndicat départemental d'électricité des Vosges : approbation rapport annuel d'activités 2025

INFORMATIONS

- Informations diverses : point dossiers en cours
- Tous les dossiers portés à l'ordre du jour sont consultables au secrétariat de la mairie.

A Dommartin-lès-Remiremont, le 17 août 2026.

Le Maire,
Jean-Jacques ROSAYE

